



CFDT



SNE-FSU



CGT



FO

## Journée d'action interprofessionnelle du 19 mars 2009

### Plateforme intersyndicale de revendications à l'ADEME

#### 1. Assurer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités au sein de l'ADEME

Obtention d'une enveloppe exceptionnelle permettant d'assurer les mesures suivantes :

- Pas de salaires inférieurs à **1 600 euros nets** par mois à l'ADEME,
- Augmentation générale de tous les salaires de **150 euros** par mois, compte tenu de la perte de pouvoir d'achat de ces dernières années,
- Mettre fin et corriger les écarts de traitements pointés par le rapport sur l'égalité professionnelle par des mesures exceptionnelles indépendamment des accords existants (notamment, augmentation de **5 %** de la rémunération des salariés ayant eu antérieurement un contrat précaire à l'ADEME),
- Rattraper les salaires (avenant à l'accord de rattrapage) des fonctions supports inférieurs à bac plus 2 actuellement exclus par la direction de l'exercice pluriannuel de rattrapage,
- Application dans les **DOM** des accords récents sur les salaires.

#### 2. Protéger efficacement les salariés

- Arrêt de l'usage du **licenciement** comme outil de management (4 licenciements en un an, en sus des licenciements pour inaptitude),
- Identification, en urgence, des salariés en situation d'extrême **tension au travail** (5% du personnel de l'ADEME), et mise en place rapide des dispositions nécessaires pour remédier à ces situations qui se développent à l'ADEME,
- Fin du statut des **VCAT** à l'ADEME en Outre Mer et embauche de CDI en remplacement.

#### 3. Améliorer durablement les conditions de travail des salariés

- Embauche immédiate de **30 postes d'assistant et/ou gestionnaire** pour faire face à la charge de travail liée à la gestion des nouveaux fonds et plans attribués à l'ADEME.